

qu'il est destiné à rafraîchir le musicien, qu'un arbre symbolique abrite d'ailleurs de son ombre.

Plus loin, dans un encadrement rectangulaire, au milieu d'un décor champêtre, est un groupe de quatre danseurs, deux bergers et deux bergères paraissant exécuter un classique « Branle à quatre » bressan. La première bergère porte une houlette. Le costume masculin est celui des paysans de l'époque : blouse serrée à la taille. Les deux personnages de droite sont incomplets. A droite et en bas, se voit une inscription en latin aux trois quarts effacée, en caractères gothiques, qui contient assez visiblement écrite la date 1574.

Le comité du Vieux-Pérouges prend toutes précautions utiles pour assurer la protection de ce document, précieux témoignage de l'art primitif des décorateurs de la cité à cette époque.

A. THIBAUT.

N. B. — La Cité de Pérouges qui était particulièrement florissante au xv^e et au xvi^e siècles, époque du siège commémoré par l'inscription « Perogia Perogiarum, urbs imprenabilis » compte encore nombre d'autres vestiges de peintures à fresque de cette même époque. Elles se découvrent parfois lorsque les maisons s'écroulent, sur les pans de mur désagrégés par la pluie : on en voit notamment dans les ruines du quartier de la Brèche, rue des Rondes, côté sud.

Il est bon de signaler aussi que les piliers et les parois intérieures des murs de la vieille église ont été recouverts il y a soixante ans d'une couche uniforme de badigeon et qu'ils étaient ornés de peintures à fresque qu'on peut mettre à nu en enlevant le badigeon.

A. T.